



Bernadette Groison
Secrétaire Générale
BG/NO/18.19/054

A Monsieur le Président de la République

Lettre ouverte aux Élu-e-s de la République

Les Lilas le 30 janvier 2019

Monsieur le Président de la République,

Vous avez adressé le 13 janvier dernier, une lettre à toutes et tous les citoyen-ne-s dans le cadre du *Grand débat* que vous organisez dans les territoires. Vous y affirmez qu'« *il n'y a pas de questions interdites* ».

La FSU a elle aussi *un projet* qui vise à permettre dans notre société à ce qu'il y ait plus d'égalité et de justice sociale, à un meilleur partage des richesses produites, à l'accès de toutes et tous au progrès social, à l'éducation et à la culture facteur d'émancipation, au respect des droits et des libertés de chacune et chacun. Organisation syndicale représentative de la Fonction publique, la FSU porte aussi depuis toujours nombre de propositions et de revendications pour tout à la fois améliorer la qualité des services publics rendus aux usager-e-s sur l'ensemble du territoire mais aussi pour que les agent-e-s soient mieux reconnue-s dans leur engagement quotidien.

Qu'ils travaillent dans la Fonction publique de l'État, de la Territoriale ou de l'Hospitalière, ce sont plus de 5,5 millions d'agent-e-s (soit 20 % de l'emploi total de notre pays) à être engagé-e-s au quotidien sur tout le territoire, à assurer aux citoyen-ne-s la permanence, la proximité, l'accessibilité du service public en tout point du territoire.

La FSU s'efforce de faire connaître et entendre ses propositions à votre gouvernement depuis de nombreux mois. Force est de constater que celui-ci y reste bien sourd. Cette absence de réel dialogue social, cette minoration du rôle des organisations syndicales, non seulement ne permettent pas d'acter des avancées mais renvoient aussi aux agent-e-s une image bien négative de la démocratie sociale. Et ce n'est pas le projet de réduire les instances de dialogue social dans la Fonction publique qui pourra les rassurer.

L'absence de référence dans votre lettre à la question du pouvoir d'achat surprend tout autant qu'elle inquiète la FSU. Ce sujet est une préoccupation majeure des plus de 5 millions d'agent-e-s de la Fonction publique et il est aussi aujourd'hui au cœur du mouvement social qui s'exprime. Ne pas l'évoquer, ne pas chercher à y répondre serait une grave erreur.

Cette question du pouvoir d'achat, la FSU la porte avec force depuis de trop longues années. Votre gouvernement a pris un certain nombre de mesures négatives qui ont dégradé la situation des agent-e-s : gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de la CSG, rétablissement de la journée de carence, absence de négociations salariales... La FSU n'a eu cesse de vous alerter sur les conséquences néfastes de cette politique et sur la colère légitime qu'elle pouvait engendrer toute génération confondue. Et ce ne sont pas les quelques primes distribuées ici ou là qui régleront la question.

D'autant que les agent-e-s n'ont été en rien concerné-e-s par vos annonces du 10 décembre dernier.

Leur travail est aujourd'hui mal reconnu et nombreux-ses sont en difficulté pour en vivre correctement. Cette situation est d'ailleurs aussi néfaste à la Fonction publique (image, attractivité ...).

Six années de gel de la valeur du point d'indice, après une décennie de faibles revalorisations, entraînent par rapport à l'année 2000 une perte de pouvoir d'achat équivalente à près de deux mois de salaires par an. 20 % des agents sont rémunérés à un niveau voisin du SMIC. Parmi eux, beaucoup sont soumis à des temps partiels subis, et sont donc en situation de pauvreté.

Il y a aujourd'hui urgence à ouvrir des négociations pour augmenter le salaire de toutes et tous les agent-e-s ce qui nécessitera de revaloriser la valeur du point d'indice.

On peut lire ici ou là qu'augmenter le temps de travail des fonctionnaires serait une source d'économie et la solution à bien des problèmes dans la Fonction publique ou bien encore que les agent-e-s de la Fonction publique travailleraient en deçà des 1607 heures réglementaires. Il faut rétablir la vérité dans l'opinion. Aujourd'hui, les volumes annuels sont tout à fait comparables à ceux des autres salarié-e-s du secteur privé. Par contre, les conditions de travail des agent-e-s se sont dégradées au fil des années. Jours de RTT non pris, difficultés à faire valoir son Compte Épargne Temps, heures supplémentaires non payées, augmentation de la charge de travail et pressions managériales issues du privé... illustrent ce malaise et l'incompréhension des fonctionnaires face à des propositions qui vont à l'opposé de ce qui est nécessaire pour pouvoir rendre des services publics de qualité. La question n'est pas d'allonger encore le temps de travail mais de permettre aux agent-e-s d'assurer toutes les missions - actuelles ou à venir - qui leur incombent et qui sont nécessaires à notre pays.

C'est pourquoi la FSU demande l'ouverture de discussions sur des questions comme la formation initiale et continue des personnels ou encore sur le pilotage des services. Sans ces réflexions et mesures adéquates, la réorganisation de l'État sera vaine.

Aujourd'hui, trop de retraité-e-s vivent mal. Un sur dix vit au-dessous du seuil de pauvreté et la courbe de l'espérance de vie en bonne santé tend à s'inverser. Dans la Fonction publique, la réduction de la part de l'indiciaire dans les rémunérations, conjuguée aux dernières réformes des retraites et au décrochage de la valeur du point d'indice par rapport à la réalité du coût de la vie, aboutissent à une dégradation des montants de liquidation des pensions et à une paupérisation d'un nombre important de retraité-e-s de la Fonction publique. D'où leur profond mécontentement. Il convient de prendre, de manière urgente, les mesures nécessaires pour assurer à toutes et tous les retraité-e-s un niveau de vie décent. Il s'agit d'améliorer leur pouvoir d'achat, revaloriser les pensions, financer de manière solidaire la perte d'autonomie, permettre aussi un meilleur accès aux services publics et un meilleur accès aux soins ainsi que la prise en compte de la dépendance.

Dans le *Grand débat* que vous organisez, la question de l'organisation de l'État et des services publics est posée.

La Fonction publique est au cœur de ces débats. Incarnant et mettant en œuvre les valeurs de la République, elle assure, au nom de l'intérêt général, la majorité du service public sans se borner aux seules fonctions régaliennes de l'État. Les possibilités qui lui sont données de pouvoir remplir toutes ses missions en matière sociale, d'éducation, de santé, de contrôle, de protection, de justice, de culture, d'aménagement du territoire, d'entretien des biens publics, d'investissement dans des structures collectives, de redistribution d'une part importante de la richesse nationale, sont une condition de vitalité et de développement social et économique. Elle n'est ni une charge, ni un coût mais une valeur ajoutée qui représente pour toutes et tous le bien commun.

La Fonction publique sait adapter son action. Elle sait étendre ses missions, dès lors qu'un besoin nouveau apparaît, pour peu que les moyens législatifs, réglementaires et budgétaires lui en soient donnés.

Et ce ne sont pas les agent-e-s public-que-s qui rechignent à les mettre en œuvre, bien au contraire.

Justice sociale, accès aux besoins fondamentaux, prise en compte des évolutions de notre société, aménagement du territoire... c'est bien à l'État et aux collectivités locales qu'incombent les responsabilités en ces domaines et au secteur public leur mise en œuvre. Pour la FSU, il serait absurde de transférer des pans entiers de l'intérêt général au secteur marchand.

Elle met en garde sur les surcoûts liés aux différents modes d'externalisation, de privatisation, de missions de services publics comme le défend le Premier ministre dans les orientations données dans le cadre de ce *nouveau contrat social avec les agents publics*.

Il faut aujourd'hui réfléchir aux évolutions nécessaires de nos services publics et à l'élargissement du périmètre à un certain nombre de missions de services publics. Tel est le cas pour répondre à l'évolution démographique de notre pays qui nous oblige à assurer la prise en charge de la petite enfance, l'autonomie de tous les jeunes et à mieux répondre aux besoins des personnes âgées. Le secteur public doit aussi intégrer et porter des évolutions liées à la nécessaire transition écologique ou au développement du numérique. Il est aussi nécessaire de travailler à une meilleure implantation des services publics sur tout le territoire afin qu'ils soient mieux accessibles à toutes et tous les usager-e-s. Il faut aussi mieux prendre en compte les demandes des usager-e-s qui vivent parfois comme arbitraire et injuste certaines décisions prises au nom de l'intérêt général en les associant à l'élaboration de leurs règles. Leur participation aux prises de décisions est un facteur essentiel de démocratie. Et travailler avec tous les acteurs (usager-e-s, agent-e-s, employeur-e-s...) est aujourd'hui une nécessité. Il y a de toute évidence un modèle de démocratie, locale comme nationale, à rénover voire à inventer.

Le statut est un des piliers de la continuité de la Fonction publique, un facteur essentiel de stabilité. De part l'équilibre entre droits et obligations qu'il constitue, il représente d'abord l'assurance pour les usager-e-s d'être traité-e-s de manière impartiale et protège les fonctionnaires des pressions qu'ils pourraient subir dans l'exercice de leurs fonctions, dans l'application des politiques publiques. C'est une digue très efficace contre les phénomènes de corruption ou de clientélisme. Pour la FSU, le choix est clair entre la loi et le contrat, elle choisit la loi. D'où notre désaccord profond avec le *nouveau contrat social pour les agents publics* que vous proposez et qui vise à accroître le recours au contrat contre des recrutements statutaires.

Pour la FSU, le débat sur l'organisation de l'Etat et des services publics doit aussi se mener avec les organisations syndicales représentatives des agent-e-s de la Fonction publique. Et la FSU ne comprend pas comment vous comptez prendre en compte ce qui se dirait dans ces débats alors que vous dites maintenir le calendrier du projet de loi pour la réforme de l'État. C'est pourquoi la FSU vous demande la suspension de ce projet de loi et l'ouverture de négociations dans la Fonction publique.

Le gel, voire la diminution des dotations de l'État aux collectivités locales, illustrent les incertitudes qui pèsent sur la capacité financière des collectivités locales. Le risque majeur en est la détérioration programmée des services publics locaux par l'étranglement de la capacité fiscale et financière des collectivités territoriales qui seront contraintes à des choix cornéliens : réduire les investissements et programmes publics locaux, faire exploser la dette ou augmenter les autres ressources sur lesquelles il restera un pouvoir fiscal, c'est à dire les impôts sur les ménages. À moins que l'objectif caché ne soit de favoriser les partenariats publics-privés, véritable cheval de Troie dans nos services publics, pour mieux les privatiser et qui coûtent si cher aux contribuables. D'un côté l'État se retire peu à peu de la conduite et de l'animation d'un certain nombre de politiques publiques et de l'autre les collectivités territoriales voient leurs marges d'actions restreintes alors qu'elles s'étaient, pour certaines, engagées dans des projets nécessitant des investissements lourds à long terme : c'est pour elles une fragilisation de leur pouvoir politique, fiscal et financier. Dans ce contexte de « cure budgétaire » il n'est pas rare de voir les personnels servir de variable d'ajustement : ce sont de véritables plans sociaux qui s'annoncent. D'ailleurs vous annoncez la suppression de 120 000 fonctionnaires dont 70 000 dans la Fonction publique territoriale.

Il faut en dire les conséquences aux usager-e-s. Promettre aux Françaises et aux Français de supprimer des emplois, alors que tant de besoins sont encore à satisfaire, c'est surtout porter un mauvais coup aux conditions de vie de chacune et chacun, aux conditions de travail des agent-e-s public-que-s, à l'économie du pays.

Enfin, la FSU partage l'idée que la question de la transition écologique est essentielle à l'avenir de notre société. La crise climatique, et plus globalement environnementale, remet en cause notre écosystème et modifie déjà les conditions de vie sur notre planète.

Mais les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques sont trop souvent perçues comme contraignantes. Il faut démontrer qu'une transition écologique est finançable et profitable à chacune et chacun.

Transports, logements, aménagement du territoire... autant de questions à poser et de transformations à faire pour faciliter la transition écologique. La transformation de notre appareil de production et la création de nouvelles activités dans les secteurs nécessaires à la transition écologique (rénovation énergétique, agriculture paysanne, transports, énergie mais aussi dans l'éducation, le logement, la formation, la culture...) va permettre la création massive d'emplois "climatiques".

Ces emplois vont répondre à des besoins sociaux et écologiques évidents et urgents mais aussi contribuer à réduire les inégalités, l'insécurité sociale et le chômage. Et là aussi la Fonction publique a un rôle à jouer. Pour défendre l'eau, la biodiversité, la qualité de vie de nos concitoyen-ne-s... il faut des agent-e-s du service public reconnu-e-s et valorisé-e-s. La FSU travaille sur nombre de propositions qu'elle est prête à partager : développer l'appareil public de formation et d'enseignement, notamment l'enseignement agricole public, pour une formation initiale et continue à la conversion vers l'agriculture durable ; encourager une gestion durable des ressources marines ; mettre en place une fiscalité environnementale permettant d'inciter les acteurs économiques à modifier leur comportement...

La question du financement public de nombre de mesures est posée. La France est la 6^{ème} puissance du monde, les finances existent mais les gouvernements se sont jusqu'ici privés d'une réelle réforme fiscale permettant de dégager les recettes nécessaires à l'action publique et à la solidarité. ISF, CICE... au-delà des symboles d'une France à plusieurs vitesses qu'ils représentent, ils sont aussi la cause d'un mauvais partage des richesses produites. Il faut accepter aujourd'hui d'y revenir. Une fiscalité plus juste est possible. Abaisser les impôts n'est pas la solution pour la FSU. Par contre le rendre plus juste et plus progressif sont des conditions essentielles d'une meilleure justice sociale et la possibilité offerte de dégager les ressources nécessaires pour répondre à tous les besoins de la population et aux enjeux qui sont ceux du XXI^{ème} siècle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale